

PRF - document de projet révisé



Bureau des Nations Unies de soutien pour la Consolidation de la paix (PBSO)
Fonds pour la consolidation (PBF)

<p>Project Title: Projet de Renforcement des Capacités du Secrétariat Technique du Comité de Pilotage du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix en Guinée</p>	<p>Agences récipiendaires des Nations Unies : PNUD</p>
<p>Project Contact: Anthony K Ohemeng-Boamah Adresse: Coordonateur Résident, SNU BP 222, Conakry, Guinée Telephone: + 224-62 35 54 70 E-mail: anthony.ohemeng.boamah@undp.org Metsi Makheta Directrice pays- Programme PNUD BP :222, Conakry, Guinée Tel : 224 62355475 E-mail : metsi.makheta@undp.org</p>	<p>Implementing Partner(s) – name & type (Government, CSO, etc): Secrétariat Permanent du PBF Guinée Primature, Gouvernement, Partenaires Techniques Financiers, OSC et Agences du SNU</p>
<p>Numéro du Project <i>À remplir par le PNUD MPTF Lieu Office Project:</i> <i>PBF/GIN/E-2 00081878</i></p>	<p>Project Location: Conakry et Territoire National</p>
<p>Description du projet: <i>Une phrase décrivant les principales raisons du document de projet initial révisé en termes de stratégie du projet et comment il contribue à la consolidation de la paix dans le pays en se référant au projet principal globale attendue des résultats / théorie du changement</i> Le projet vise a renforcer les capacités du Secrétariat Technique du Comité de Pilotage Conjoint du Plan Prioritaire en vue de la mise en œuvre et du suivi-évaluation efficace des projets financés par le PBF</p>	<p>Budget initial PBF approuvé : 298 867,00 USD Participation initial gouvernement : 50 000 USD Budget supplémentaire demandé au PBF : 830 843,23 USD Coût Total du projet PBF : 1 129 710,28 USD Participation du Gouvernement : 65 000 USD Other: Total : 1 244 710,28 USD</p> <p>Projet Date de début et durée : février 2012 Début prolongation : janvier 2013 pour 12 mois Révisé date de fin: Décembre 2013</p>
<p>Score Marker Sexe: _____</p>	
<p>Résultats PBF (à partir du plan prioritaire existant): <i>Les principaux résultats et leur contribution par rapport aux objectifs du programme au Plan</i></p>	

Prioritaire sont :

- *Le renforcement et l'appui au Comité de Pilotage du PBF, dans le cadre de la tenue des différentes sessions pour l'approbation et la mise en œuvre du Plan prioritaire, y inclus les projets, pour la consolidation de la paix en Guinée, à travers des activités de renforcement des capacités opérationnelles.*
- *la fonctionnalité régulière des instances techniques du programme notamment le comité technique et les groupes de travail thématique y inclus l'UNCT.*
- *la coordination effective des activités relatives à la consolidation de la paix en Guinée à travers la mise en œuvre du Plan prioritaire.*
- *Le coordination du suivi de façon régulière afin de pouvoir être à mesure de prendre les décisions nécessaires pour atteindre les résultats attendus*

La mise en œuvre du second Plan prioritaire a permis une forte mobilisation nationale et internationale autour des chantiers et des réformes urgentes et fondamentales pour la consolidation de la paix. La mise en œuvre des six projets quicks impacts et de trois projets complémentaires du second Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix, sous la coordination du Comité de pilotage qui mobilise l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux, a largement contribué à l'atteinte des résultats de stabilité politique et d'instauration de l'état de Droit en Guinée à travers les trois domaines prioritaires au cours de l'année 2012

Dans la seconde phase, vu l'impérieuse nécessité de développement du leadership national pour orienter et coordonner, il est indispensable de poursuivre cette action de coordination et de mobilisation des partenaires et acteurs nationaux et internationaux à travers le Comité de Pilotage afin de renforcer les acquis et accompagner de nouvelles initiatives de consolidation de la Paix

Table des matières :

COMPOSANTE 1:

- a) Analyse de la situation, analyse des écarts financiers et l'évaluation des besoins critiques de construction de la paix**
- b) Projet / Portefeuille justification**

COMPOSANTE 2 :

- a) Centre d'intérêt du projet et les groupes cibles**
- b) La théorie de l'évolution : lier les activités aux résultats**

COMPOSANTE 3 :

- a) Approche de mise en œuvre**
- b) Budget**
- c) la durabilité**
- d) La gestion des risques**
- e) Cadre de résultats et de suivi et d'évaluation**

COMPOSANTE 4 :

- a) les agences d'exécution et de leur capacité**
- b) les modalités de gestion de projet et de la coordination**
- c) Dispositions administratives**

COMPOSANTE 5 : Annexes

- Annexe A: Cartographie des donateurs en consolidation de la paix final Area / s y compris les agences des Nations Unies) et l'écart de l'analyse stratégique**
- Annexe B: Cartographie de la table de l'ONU Capacité Agence**
- Annexe C: Organigramme des structures de gestion de projet**
- Annexe D: table cible pour les indicateurs de résultats et de sortie du cadre de résultats**

COMPOSANTES DU PROJET:

COMPOSANTE 1 :

L'impact du ProConsoGui a permis en juillet 2008, d'inscrire la Guinée parmi les pays prioritaires de la Commission de Consolidation de la paix. Par la suite, un plan prioritaire d'interventions du PBF en Guinée sera finalisé, bâtissant sur les trois priorités majeures définies par les guinéens suite aux Journées Nationales de Dialogue et d'Initiatives menées dans le cadre du financement d'urgence du PBF. Dans le prolongement des recommandations de ces journées, et face aux très nombreux défis et enjeux de la transition en cours en Guinée, le PBF a alloué une enveloppe de 12,8 millions US\$ pour exécuter 11 projets répartis dans les trois axes d'intervention visés par le programme :

- Consolidation des mécanismes de dialogue inclusifs durables
- Appui au renforcement de la Justice et du secteur sécuritaire
- Renforcement de la participation des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix.

Six Agences du Système des Nations Unies ont été associées à la mise en œuvre des différents projets en partenariat avec des structures de mise en œuvre à travers des ONG nationales et internationales ainsi que des Institutions Républicaines. Les interventions ont permis de contribuer au retour à l'ordre constitutionnel dans un environnement globalement apaisé. En outre, elles ont permis d'appuyer la réalisation de l'étude diagnostic des Forces de Défenses et de Sécurité ainsi que la mise en œuvre des initiatives en matière d'emploi des jeunes

Suite à l'admission de la Guinée à la Commission de Consolidation de la Paix des Nations Unies, sur demande des autorités de la transition et qui a fait l'objet de confirmation par les nouvelles autorités du pays. Trois principaux axes ont été retenus :

- La Réconciliation Nationale
- L'Emploi des Jeunes et Femmes
- La Réforme du Secteur de la Sécurité

La Commission de Consolidation de la Paix et le PBSO ont envoyé des missions d'ordres politiques et techniques pour appuyer la formulation du Second Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix et l'élaboration des projets à impact rapide pour la première phase dudit plan.

La mise en œuvre de la première phase du second plan Prioritaire de consolidation de la paix, approuvé en Décembre 2011 a permis d'investir au cours de l'année 2012 dans une première étape un total de 14,8 millions de dollars US dans la mise en œuvre des trois domaines prioritaires identifiées par le gouvernement Guinéen. Ce sont : i) la réforme du secteur de sécurité; ii) la réconciliation nationale; iii) l'emploi des jeunes et des femmes. La première phase du PPCP2 comportait au total Six (06) projets à impacts rapides et Cinq (05) Projets complémentaires. Elle reposait sur les besoins et priorités exprimés par le Gouvernement à travers la requête adressée à la PBC en Novembre 2010. L'objet de sa mise en œuvre est de contribuer à l'amélioration de l'environnement socio politique global indispensable à une bonne gestion du processus de finalisation de la transition par l'organisation d'élections libres dans un climat serein et apaisé.

Toutefois, bien que des pas importants dans le processus de dialogue ont été franchis, tels que la restructuration de la CENI, à la fin de la mise en œuvre des activités de la phase I du second Plan prioritaire, les élections législatives n'ont pu être organisées. Cependant, une nouvelle date est fixée au 12 Mai 2013 par la nouvelle CENI avec un chronogramme définissant les différentes étapes de sa mise en œuvre.

Plus récemment dans une seconde étape, le FCP a pris la décision d'allouer un montant additionnel de 3,4 millions de dollars pour de nouveaux projets urgents dans les trois domaines mentionnés ci-dessus en vue de compléter les initiatives des projets à impacts rapides et renforcer les activités d'apaisement pour contribuer à la création d'un environnement pré et post électoral serein et à la qualification des prochaines élections.

b) Projet (Portfolio) Justification

Ce projet est le prolongement d'un projet précédent sous la première phase du Plan Prioritaire, visant à mettre en place et à rendre opérationnel le Secrétariat permanent du Comité de Pilotage. Compte tenu de l'achèvement de la première phase et du début de la mise en œuvre de la deuxième phase du Plan Prioritaire, il est nécessaire de poursuivre le renforcement des capacités opérationnelles du Secrétariat du Comité de Pilotage et du Comité technique à travers un appui en ressources matérielles et humaines. Ce renforcement permettra d'assurer un suivi et évaluation plus efficace des projets financés dans le cadre du Plan Prioritaire. Il aidera également à améliorer la performance des membres du Secrétariat Technique dans l'exercice de leurs fonctions.

Le projet vise notamment à appuyer la coordination globale du PP ainsi que la mise en œuvre des projets. De même, le processus de prise des décisions concernant la sélection des projets, l'affectation des fonds et la mise en œuvre des projets, se dérouleront conformément aux attributions du secrétariat et de l'arrêté ministériel portant la mise en place du Comité de Pilotage. Ainsi, la responsabilité du Comité de Pilotage dans le suivi et d'évaluation globale du plan prioritaire et des projets y afférents, sera rendu plus effective avec un secrétariat mieux restructuré. Également, le secrétariat à travers son action d'animation et de plaidoyer portée au cours des tenues des sessions du Comité de pilotage pourra mieux attirer l'attention sur la nécessité de mobilisation de ressources supplémentaires par d'autres donateurs y inclus les membres du Comité de pilotage notamment, afin d'accélérer le processus de consolidation de la paix.

COMPOSANTE 2:

a) Mise au point du projet et les groupes cibles

Le Plan Prioritaire de consolidation de la Paix est le cadre stratégique global et consubstantiel du gouvernement guinéen pour assurer la Paix et la stabilité à travers la conduite des programmes et projets qui contribuent à l'atteinte des résultats stratégiques escomptés dudit Plan. Le présent projet s'inscrit dans l'accompagnement du Comité de pilotage et du Comité technique dans la mise en œuvre du plan prioritaire.

Les principaux partenaires de ce projet sont les membres du comité de Pilotage et du Comité technique, les PTF non membres statutaires du CoPil intéressés aux questions de paix et de conflits, les Agences des nations unies impliquées dans l'exécution des projets, le UNCT. Ce projet permet au secrétariat permanent de faciliter les dynamiques relationnelles entre les différents partenaires et les synergies entre les instances de pilotage stratégique et opérationnel (CoPil, CT, Groupe Thématique)

COMPOSANTE 3:

a) Approche de mise en œuvre

La mise en œuvre du projet sera assurée par l'équipe du secrétariat permanent à travers une démarche participative et inclusive, en y associant à la fois les partenaires étatiques, non étatiques ainsi que les partenaires au développement. Le suivi global sera assuré, au nom de toutes les agences, par la Task force NU. Les points focaux des agences et leurs partenaires s'impliqueront dans la mise en œuvre, en participant activement aux différentes activités retenues.

Le PNUD sera l'agence de réalisation du projet et utilisera la modalité des paiements directs du HACT (DEX). Le Secrétariat Permanent du CoPil bénéficiera également, en ce qui concerne la gestion et la mobilisation quotidienne des agences, de l'appui du bureau du coordonnateur Résident à travers la changé de planification stratégique. Par ailleurs, le Secrétariat permanent profitera de l'appui stratégique de la conseillère en Paix et développement.

Le présent projet bénéficiera de l'accompagnement du point focal technique pour le suivi du Plan Prioritaire au sein de la Primature. En accompagnement au rôle politique et stratégique de la Primature et du Gouvernement, le Ministre Point Focal Politique de la PBC en sa qualité de président du comité Technique devra servir d'interface du gouvernement auprès du SNU, notamment de la Commission de consolidation de la Paix afin de contribuer à l'amélioration de l'efficacité du Plan prioritaire ainsi qu'à l'harmonisation et la coordination des mécanismes opérationnels qui sont mis en place. A travers la Primature, ou de façon directe, le projet collaborera étroitement avec tous les départements ministériels et acteurs non étatiques nationaux et locaux impliqués dans le Plan Prioritaire de consolidation de la Paix.

Le présent projet sera sous la supervision globale du Coordonnateur Résident qui pourra déléguer au Directeur Pays du PNUD. La supervision technique du projet sera faite par le Coordonnateur National du Secrétariat Permanent du Programme avec l'appui stratégique du Conseiller Paix et développement. Outre le personnel déjà en place au sein du Secrétariat Permanent de coordination (Coordinateur national, Chargée de suivi évaluation, Chargé de la Communication, Assistant administratif et financier, chauffeurs) un chargé programme spécialiste de suivi et évaluation sera recruté avec des compétences spécifiques dans le domaine programmatique afin de renforcer le dispositif global.

Le projet bénéficiera de l'appui technique du MTPF et du PBSO en matière d'appui conseil et de mise en relation, de formation et de facilitation d'échanges SUD-SUD.

Le Comité de Pilotage du Fonds de consolidation de la paix est responsable pour l'orientation et le suivi du Secrétariat. Les rapports réguliers seront fournis au président et au vice-président semestriellement, un rapport d'état d'avancement sera présenté au Comité de pilotage.

Ce projet observe le mode de gestion et de fonctionnement du Fonds mise en place. Les fonds seront gérés par le PNUD et suivis par ce dernier du point de vue administratif. Les rapports financiers et narratifs annuel et à la fin du projet seront soumis par des comptes rendus réguliers seront présentés au Comité de Gestion du PNUD pour information, suivi et prise des décisions

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DETAILLE DU SECRETARIAT PERMANENT DU FCP 2013

Taux= 7 066

Catégorie	Quantité	Coût unitaire	Coût Total USD	Court Total GNF	% par Centre de cout
1 Secrétaire Permanent (Coordonnateur NI	12	5 500	66 000	466 356 000	
1 Chargé de Programme (P3 : International)	12	12 500	150 000	1 059 900 000	
1 Expert en Suivi et Évaluation	12	2 000	24 000	169 584 000	
1 Chargé de Communication	12	1 500	18 000	127 188 000	
1 Assistant Administratif et Financier	12	1 000	12 000	84 792 000	
1 Chauffeur Coordination Nationale	12	500	6 000	42 396 000	
1 Chauffeur/Liaison officer	12	500	6 000	42 396 000	
1 Cleaner/Office Assistant	12	200	2 400	16 958 400	
1 PERSONNEL			284 400	2 009 570 400	39,43
Formations des agences et ONGs d'exécution	2	7 500	15 000,00	105 990 000	
Voyage d'étude (échange sud-sud)	1	8 000	8 000,00	56 528 000	
Missions à l'étranger	2	3 500	7 000,00	49 462 000	
Formation continue du personnel	2	1 500	3 000,00	21 198 000	
Réunions du Comité de Pilotage	12	265	3 180,00	22 469 880	
Réunion mensuelle du Comité technique	12	500	6 000,00	42 396 000	
Ateliers des Groupes thématiques	12	200	2 400,00	16 958 400	
Appui aux consultants nationaux et internationaux	1	90 000	90 000,00	635 940 000	
Ateliers de programmation Phase2	1	15 000	15 000,00	105 990 000	
Appui au cadre stratégique d'échange entre	1	60 000	60 000,00	423 960 000	
Mission d'appui du PBSO, du groupe Consultatif et de la CCP	7	15 000	105 000,00	741 930 000	
Réunion annuelle du Comité de suivi stratégique (Retraite PBF)	1	15 000	15 000,00	105 990 000	

b) Budget

BUDGET DU PROJET (pour JP, ventilation du budget par RUNO est nécessaire)			
Categories	ALLOCATION ORIGINALE	ALLOCATION ADDITIONNELLE	TOTAL ALLOCATION
1. Staff et autres personnels	84 180,00	456 400,00	540 580
2. Fournitures, matériels, commodités	25 426,00	16 500,00	41 926
3. Équipements, véhicules et mobilier (y compris les amortissements)	-	67 945,00	67 945,00
4. services contractuels	90 000,00	99 884,00	189884
5. Voyage	-	30 000,00	30 000
6. Les transferts et les subventions aux contreparties	40 000	66 100,00	106 100,00
7. Opérations Générales et autres coûts directs	39 709,00	39 660,00	79369,00
Sous-Total Project Costs	\$ 279 315,00	\$ 776 489,00	\$ 1 055 804
8. Indirect Support Costs 7%	19 552,00	54 354,23	73 906
Total PBF	\$ 298 867,00	\$ 830 843,23	\$ 1 129 710,23
9. Participation du gouvernement	\$ 50 000,00	\$ 65 000,00	\$ 115 000,00
TOTAL	\$ 348 867,00	\$ 895 843,23	\$ 1 244 710,23

* Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories 1-7, comme indiqué dans le protocole d'entente PBF et doit suivre les règles et les lignes directrices de chaque organisme bénéficiaire. Notez que l'Agence imputables aux coûts directs de mise en œuvre du projet doit être imputée à la ligne budgétaire concernée, selon les règlements de l'Agence, des règles et des procédures.

c) la durabilité

L'équipe du secrétariat Permanent veillera à l'émergence de compétences et de dynamiques internes au sein des équipes du gouvernement pour assurer la continuité des acquis du Plan prioritaire. Aussi, les partenaires des OSC seront outillés à travers des dynamiques organisationnelles de partage d'expérience et de compétences pour assurer l'efficacité et la pérennité. Le secrétariat permanent contribuera à assier les bases d'un véritable leadership national en matière de consolidation de la paix et de gestion des conflits.

d) La gestion des risques

Risques	Probabilité du risque (élevé, moyen-doux)	La gravité de l'impact sur le projet (élevée, moyenne, faible)	strategies atténuation
Mauvaise gestion de la finalisation du processus de transition politique	élevé	moyen	Accompagnement du cadre de dialogue inclusif
Mauvaise gestion des élections	élevé	élevé	Plaidoyer au sein du Copil
Retard dans la mise à disposition des financements	moyen	élevé	Suivi rapproché
Retard dans la complétion de l'équipe du SP	moyen	faible	Suivi du processus de recrutement

e) Cadre de résultats et de suivi et évaluation :

- Cadre de résultats : Fournir un cadre pour les résultats du projet / portefeuille, en utilisant le tableau ci-dessous. Au début résumer le cadre dans une à deux phrases la feuille de route sous-jacente de consolidation de la paix, dans le but de soutien PBF et la théorie sous-jacente du changement. D'autres instructions et des exemples pour chaque colonne du tableau se trouvent au bas de la table.

<p>principales initiatives en matière de consolidation de la Paix.</p>	<p>des documents de qualité pour la tenue des sessions et dans les délais requis</p>	<p>3.1 : Appui stratégique au comité technique dans la mise en place des systèmes de suivi et reporting 3.2 : Contribution efficace au suivi global de l'exécution des projets approuvés pour la mise en œuvre du Plan Prioritaire 3.3 : Diversification des outils de communication 3.4 valorisation des données de suivi des projets</p>	<p>Annuel élaboré -Réunion régulière pour faire l'état d'exécution du PTA -Exécution budgétaire conforme aux normes et standards - Plan de S/E approuvé par le Conseiller S/E PBSO Comité de Pilotage est fonctionnel - Nombre de sessions du CoPil tenu - - Nombre de PV de réunions rendues accessibles -Nombre des projets approuvés (% du total) conformes aux critères PBSO - Rapport annuel soumis au PBSO /MPTF dans les délais prévus et conforme aux normes - Nombre de visites de suivi sur le terrain</p>	<p>Le plan de suivi évaluation est disponible Les reportings sont réguliers conformément aux standards en vigueur Le plan de communication est suivi Les PV des sessions (CoPil et CT) sont transmis dans les délais</p>	<p>284 400</p>	
		<p>-Quatre(04)/04 sessions du comité de pilotage et 07 du comité technique</p>	<p>-Cinq (05) formations sont réalisées</p>	<p>- Quatre (04) Bulletins de la Paix, un (01) dépliant, 24 émissions radios et 7 émissions télévisées sont édités</p>	<p>74 200</p>	

CHRONOGRAMME DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SECRETARIAT PERMANENT DU PPCP2 PHASE2 2013

Activité	jan '13	fév '13	mar '13	avr '13	mai '13	juin '13	juil '13	août '13	sep '13	oct '13	nov '13	déc '13
1 Fonctionner en tant que Secrétariat du PBF												
1,1 Organiser les réunions du Comité de pilotage, préparer les documents nécessaires												
1,2 Coordonner le suivi périodique des projets FCP par les Agences d'exécution, le comité de suivi et les missions conjointes												
1,3 Coordonner la soumission des rapports semestriels et annuels												
1,4 Appuyer la préparation des Agences bénéficiaires sur l'évaluation du projet												
1,5 Appuyer la tenue des groupes thématiques à travers des rencontres régulières												
1,6 Entreprendre le monitoring des projets FCP sur terrain.												
1,7 Faciliter la sélection, l'approbation de la phase2 du PPCP et la soumission des projets afférents												
1,8 Partager les leçons apprises avec les acteurs nationaux, le CP, le PBSO et les autres partenaires												
1,9 Disséminer, communiquer & faire le plaidoyer autour des meilleures pratiques du PPCP1												
2 Promouvoir et faciliter les activités les idées et les concepts de consolidation de la paix dans le pays												
2,1 Assurer les concertations avec les partenaires clés qui sont dans le pays (le Gouvernement, les Agences des Nations Unies, les Institutions Financières Internationales et les bailleurs des fonds, les ONGs, les organisations de la société civiles) concernant les initiatives de consolidation de la paix												
2,2 Conduire le processus de préparation de la phase2 du PPCP2 et Faire le monitoring des possibilités du financement, l'utilisation des ressources et les activités courantes dans le domaine de Consolidation de la Paix												
2,3 Assurer des briefings réguliers pour le Gouvernement, pour le UNCT, pour les praticiens et pour le public												
3 Coordonner avec la CCP, le PBSO, le FCP												
3,1 Appuyer les initiatives et activités du PBC, du FCP et du PBSO dans le pays.												
3,2 Faciliter toutes les visites externes, les missions et les activités du PBSO ou du PBC, et toutes les autres missions y relatives, en collaboration avec les composantes ayant rapport à la mission												

Le suivi-évaluation du Programme sera assuré par l'Équipe de suivi et évaluation issue du Comité technique. Les suivis conjoints ou spécifiques périodiques seront réalisés par les équipes conjointes et/ou des équipes de projets sous l'accompagnement du responsable suivi évaluation du secrétariat permanent. Les comptes rendus des réunions et rapports de toutes les activités seront dressés pour information au Présidents, au vice président et aux membres du comité de pilotage. Des rapports d'état d'avancement trimestriels seront mis à la disposition de ce Comité après examen et validation du Comité technique.

Un plan de suivi et d'évaluation sera réalisé, il déterminera comment les données nécessaires seront recueillies, les responsabilités en matière d'analyse de données et de rapports ainsi que l'approche proposée pour l'utilisation systématique de suivi et de l'évaluation des données pour l'évaluation des performances et des améliorations si nécessaire.

Une évaluation à mis parcours et une évaluation annuelle seront réalisées. Un rapport annuel du comité de pilotage sera réalisé. Des évaluations spécifiques pourront être commanditées pour mesurer de manière particulière et distinctive l'impact du programme

COMPOSANTE 4:

a) Les organismes et leur capacité :

la responsabilité du Secrétariat permanent sera sous le PNUD qui est l'agence la mieux outillée en terme d'organisation et d'expérience au niveau du Pays pour assurer cette imputabilité. Ainsi, le Coordonnateur Résident du système des Nations Unies qui est également le Représentant Résident du PNUD en Guinée, assurera le suivi des activités du Secrétariat. Des évaluations internes et externes ainsi que des audits doivent être prévus pour apprécier l'efficacité des interventions du programme.

b) Dispositions de gestion de projet et de la coordination :

Le présent projet sera sous la supervision globale du Coordonnateur Résident qui pourra déléguer au Directeur Pays du PNUD. La supervision technique du projet sera faite par le Coordonnateur National du Secrétariat Permanent du Programme avec l'appui stratégique du Conseiller Paix et développement. Outre le personnel déjà en place au sein du Secrétariat Permanent de coordination (Coordinateur, Chargée de suivi évaluation, Chargé de la Communication, Assistant administratif et financier, chauffeurs) un chargé de suivi et évaluation (international P4) sera recruté avec des compétences spécifiques dans le domaine programmatique et dans le domaine de suivi évaluation afin de renforcer le dispositif global. Par ailleurs, le secrétariat bénéficiera de l'appui ponctuel d'un consultant international pour accompagner les agences dans la formulation et la soumission des projets de la seconde phase. La cohérence

Le suivi global sera assuré par le groupe d'harmonisation des pratiques (GHP), qui est l'instance qui a procédé à son identification et à son approbation. Les points focaux des agences et leurs partenaires s'impliqueront dans la mise en œuvre, en participant activement aux différentes activités retenues.

Le PNUD sera l'agence de réalisation du projet et utilisera la modalité des paiements directs du HACT (DEX). Le Secrétariat bénéficiera également, en ce qui concerne la gestion et la mobilisation quotidienne des agences, de l'appui du bureau du coordonnateur Résident à travers la chargé de planification stratégique. Par ailleurs, le Secrétariat permanent profitera de l'appui stratégique de la conseillère en Paix et développement.

Le présent projet bénéficiera de l'accompagnement du point focal pour le suivi du Plan Prioritaire au sein de la Primature. En accompagnement au rôle politique et stratégique de la Primature et du Gouvernement, le Ministre Point Focal Politique de la PBC en sa qualité de président du comité

Technique devra servir d'interface du gouvernement auprès du SNU, notamment de Commission de consolidation de la Paix afin de contribuer à l'amélioration de l'efficacité du Plan prioritaire ainsi qu'à l'harmonisation et la coordination des mécanismes opérationnels qui sont mis en place.

A travers la Primature, ou de façon directe, le projet collaborera étroitement avec, tous les départements ministériels et acteurs non étatiques nationaux et locaux impliqués dans le Plan Prioritaire de consolidation de la Paix.

Le projet bénéficiera de l'appui technique du MTPF et du PBSO en matière d'appui conseil et de mise en relation, de formation et de facilitation d'échanges SUD-SUD.

c) Dispositions administratives (paragraphe standardisés - ne pas retirer)

Le projet bénéficiera de l'appui technique du MTPF et du PBSO en matière d'appui conseil et de mise en relation, de formation et de facilitation d'échanges SUD-SUD.

Le Comité de Pilotage du Fonds de consolidation de la paix est responsable pour l'orientation et le suivi du Secrétariat. Les rapports réguliers seront fournis au président et au vice président semestriellement, un rapport d'état d'avancement sera présenté au Comité de pilotage.

Ce projet observe le mode de gestion et de fonctionnement du Fonds mise en place. Les fonds seront gérés par le PNUD et suivis par ce dernier du point de vue administratif. Les rapports financiers et narratifs annuel et à la fin du projet seront soumis par des comptes rendus réguliers seront présentés au Comité de Gestion du PNUD pour information, suivi et prise des décisions

Le Bureau du PNUD MPTF sert d'Agent administratif (AA) du PBF et est responsable de la réception des contributions des bailleurs de fonds, le transfert de fonds aux organisations bénéficiaires des Nations Unies, la consolidation des rapports narratifs et financiers et la présentation de celles-ci à l'PBSO et les bailleurs de fonds PBF. Comme Agent administratif du PBF, le Bureau MPTF transfère des fonds aux agences récipiendaires (RUNOS) sur la base du protocole d'accord signé entre chaque RUNO et le Bureau MPTF.

Propriété de l'équipement, des fournitures et autres biens

La propriété des équipements, fournitures et autres biens financés par le PBF est dévolue à l'agence responsable des activités. Les questions relatives au transfert de propriété par le RUNO doivent être déterminées conformément à ses propres politiques et procédures applicables.

L'agent administratif du PBSO fera en sorte que les opérations de la PBF sont rendues publiques sur le site PBF (<http://unpbf.org>) et le site Web de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

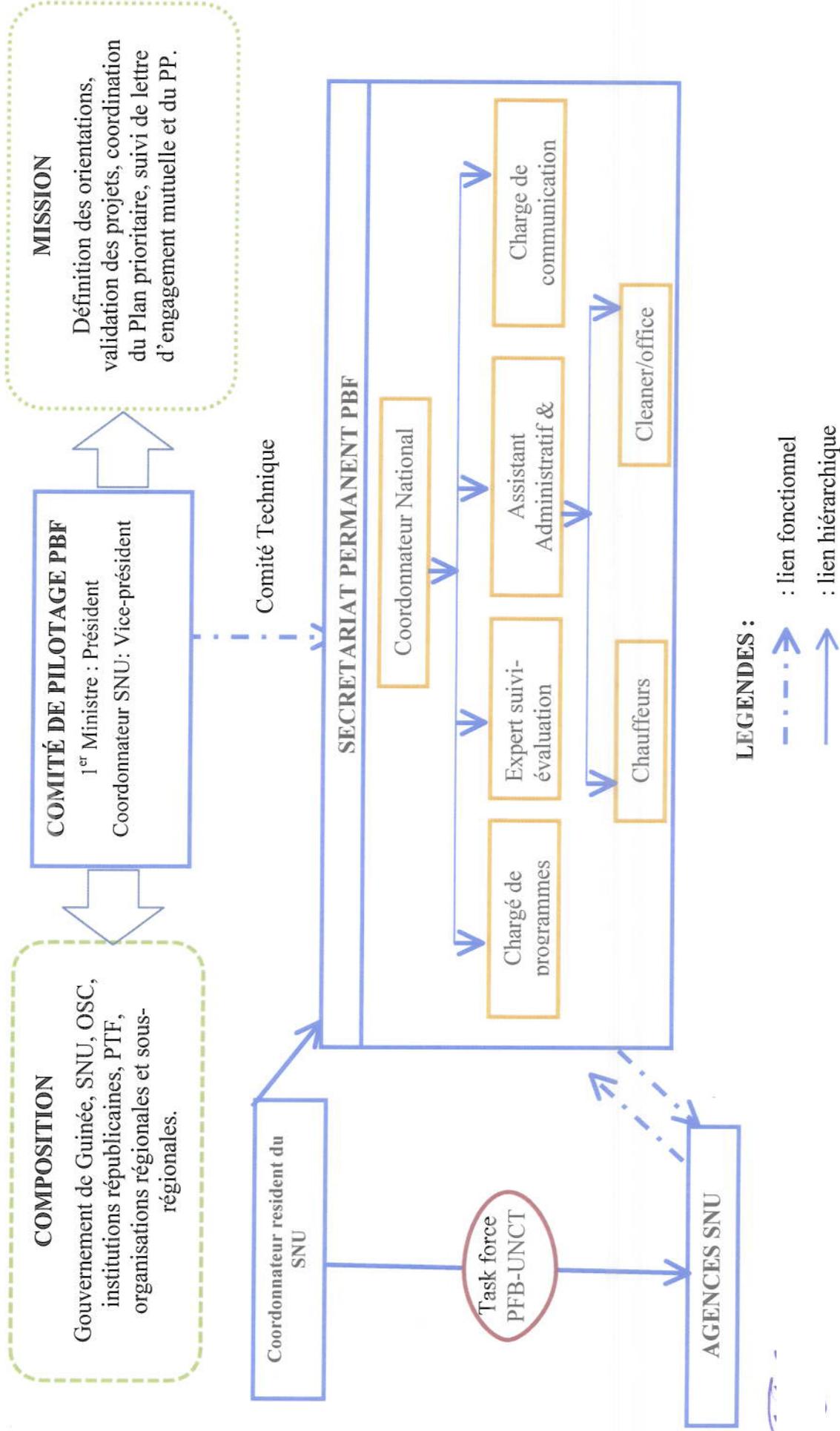
Composante 5: Annexes

Annexe A: Cartographie des bailleurs de fonds en consolidation de la paix résultat stratégique Analyse (Voir Document du Plan Prioritaire Page 20 à 22)

Annexe B: Cartographie des organismes bénéficiaires de l'ONU (voir document du Plan Prioritaire page 22 à 23)

Annexe C : Organigramme du PBF

PLAN PRIORITAIRE DU FOND DE CONSOLIDATION DE LA PAIX EN GUINEE



ANNEXE D

TABLEAU DES OBJECTIFS DES INDICATEURS et cadre des résultats pour les réalisations

Cette table cible sera utilisée pour le reporting (voir modèles de 4.2 à 4.5) pour le PBSO et le MPTFO

	indicateurs de Performance	Les lignes de base des indicateurs	Cibles des indicateurs prévus	Des objectifs réellement atteints
résultat 1	Indicateur			
Résultat 1.1 Le Secrétariat Permanent du Comité de Pilotage du Plan Prioritaire est renforcé	Indicateur 1.1.1 # de personnel qualifié recruté selon les TDR du Secrétariat permanent	Personnel à compléter	Trois nouveaux staffs à recruter	
	Le Comité de Pilotage est fonctionnel	Quatre session annuelle tenues	Quatre sessions ordinaires à tenir	
	Indicateur 1.1.2 Nombre de CoPil tenus	4 sessions sont statutaires	4 sessions ordinaires	
	Le second Plan prioritaire est révisé et la deuxième phase est approuvée	Plan Prioritaire disponible	le Document de la deuxième phase formulé	
Produit 1.2 Les documents préparatoires des sessions du CoPil et du CT sont disponibles dans les délais requis	Indicateur 1.2.1 *% projets de la deuxième phase sont élaborés et adoptés en réunion de comité technique;	Neuf (09) programmes/projets formulés	Document de projets approuvés par le CoPil	
	# de retraites organisées	Une retraite pour l'analyse des avancées réalisées	Retraite du PBF Tenus avec les praticiens de la Paix	
	Indicateur 1.2.2 # d'échanges Sud-Sud réalisés	Aucun voyage réalisé	Un voyage d'échange sud-sud réalisé	
	# de formations réalisées	07 Sessions de formations réalisées	04 sessions tenues	
résultat 2	Indicateur			
Résultat 2.1 Les	Indicateur 2.1.1	ND	Le groupe réalise des suivis conjoints	

structures techniques de programmation, de coordination et de suivi-évaluation des interventions sont outillées et efficaces	Le GT sur le suivi est fonctionnel, La banque de données et d'indicateurs est utilisée	La base de données n'est pas disponible	interagences La base de données est utilisée	
	Indicateur 2.1.2 Les réunions mensuelles du comité technique sont tenues régulièrement; Les projets soumis sont examinés et préparés à la soumission au comité de pilotage	Tenues de 07 réunions sur 12 13 Projets examinés et soumis au CoPil	12/12 sessions sont tenues Neuf (09) Projets/programmes sont examinés et soumis au CoPil	
Produit 2.1 Les Réponses programmatiques sont examinées et approuvées et mises en œuvre par les Agences	Indicateur 2.1.1 Le plan de communication est mis en œuvre Les groupes de travail thématique fonctionnent efficacement	Plan de communication exécuté GT non satisfaisant	Plan de communication exécuté Les trois GT sont tiennent effectivement leur réunions	
	Indicateur 2.1.2 *% des projets soumis sont approuvés Les rapports périodiques et annuels sont étudiés et soumis à l'approbation du CoPil	85% des projets ont été approuvés 100% de rapports périodiques disponibles	100% des projets sont approuvés 100% de rapports périodiques disponibles	
Résultat 3	indicateur			
Résultat 3.1 Le Comité de pilotage assure efficacement le suivi-évaluation du plan prioritaire ainsi que la communication des résultats	Indicateur 3.1.1 le Plan de Suivi est élaboré et est systématisé au niveau des tous les projets ; Le plan de suivi évaluation est exécuté de façon conjointe, régulière et efficace	Plan de suivi élaboré non systématisé Plan de suivi élaboré n'est pas exécuté conjointement	Plan de suivi élaboré et effectivement systématisé Plan de suivi est exécuté conjointement	

atteints	Le tableau de bord de suivi des projets du PP est actualisé	Le tableau de bord est réalisé, mais reste à améliorer	Le tableau de bord est amélioré et actualisé régulièrement	
	Indicateur 3.1.2 Des initiatives de plaidoyers et de renforcement de capacités des acteurs de la Paix sont réalisées Le forum des praticiens de la Paix est fonctionnel L'Observatoire National de Prévention des Conflits et Consolidation de la Paix est fonctionnel	Aucune initiative développée Forum mis en place Observatoire non existant	Des plaidoyers sont initiés Le forum est opérationnel et prend des initiatives L'observation est institutionnalisée	
	Produit 3.1 Le plan de communication et de suivi - évaluation est réalisé et opérationnel	Indicateur 3.2.1 Le groupe de travail incluant la partie nationale est opérationnel Le plan de communication est rendu opératoire	Groupe de travail S/E non existant Plan efficace	Groupe de travail opérationnel Plan opératoire
	Indicateur 3.2.2 La banque de données harmonisées permet d'apprécier les progrès Les outils de visibilité sont édités et diffusés	Banque de données non disponibles Les émissions radios et télévisions réalisées La journée porte ouverte sur la Paix est réalisée	La banque de données permet d'apprécier les progrès et sert à la revue de DEM Les émissions radios et télévisions ainsi que des flyers sont réalisées La journée porte ouverte sur la Paix est réalisée	

PAGE DE COUVERTURE DE PROJET

<i>(PRF pour les projets financés)</i>	
Bénéficiaire Organisme des Nations Unies (s) Nom du Représentant : Metsi Makhetha Signature : Nom de l'agence : PNUD Date & Seal	
Son Excellence Mohamed Saïd FOFANA Premier Ministre, Chef du Gouvernement Président du comité de Pilotage Conjoint Signature Date : 23 May 2013	M. Anthony k. Ohemeng-Boamah Coordonnateur Résident du SNU en Guinée Vice-Président du Comité de Pilotage conjoint Signature Date: 23 May 2013